

# NOTATIONS 2023/2024

## Collège cadres : à qui s'adresser ?

### Calendrier

- **Remise des notes :**  
21 février
- **Réclamations au plus tard le :**  
10 mars
- **Commission de notation :**  
16 mars

### NOUVEAU :

**L'entreprise diffusera le positionnement de chaque agent au statut.**

- Vos délégué-e-s de commission UNSA Ferroviaire sont vos interlocuteurs pour savoir où vous vous situez dans les listings.
- Elles/ils ne peuvent vous les communiquer (loi RGPD), mais peuvent échanger avec vous sur la stratégie à adopter, les opportunités qui s'offrent à vous et recueillir vos réclamations.
- N'hésitez pas à les contacter ; leurs coordonnées sont dans le tableau ci-dessous :



SITE	Vos délégué-e-s	Courriel
Hellemmes	BOULANGER Philippe	philippe.boulangier@sncf.fr
Bischheim	BRASSE Ludovic	ludovic.brasse@sncf.fr
Hellemmes	CROMBEZ Alain	alain.crombez@sncf.fr
Vénissieux	DUCLAUX Thierry	thierry.duclaux@sncf.fr
Nevers	JARREAU Jérôme	jerome.jarreau@sncf.fr
Campra St Denis	LAPEYRONIE Christophe	christophe.lapeyronie@sncf.fr
Périgueux	LASCOMBE Christophe	christophe.lascombe@sncf.fr
Techninat (Nîmes)	LOOTEN Michael	michael.looten@sncf.fr
Vénissieux	VINEIS Patrice	patrice.vineis@sncf.fr
Bischheim	WINTENBERGER Ludovic	ludovic.wintenberger@sncf.fr
Hellemmes	DELBAR Frédéric	frederic.delbar@sncf.fr
Tergnier	DUME Philippe	dume.p@unsa-ferroviaire.org
Nevers	IVART Valérie	valerie.ivart@sncf.fr
Rouen	LAFFILAY Didier	didier.laffilay@sncf.fr
Le Mans	LOUIS Daniel	daniel.louis@sncf.fr
Tergnier	GOMEZ-MONTERO Alexandre	alexandre.gomez@sncf.fr
Vitry (AEF)	STEDILE Jean-François	jf.stedile@sncf.fr
Dijon	STEIB Philippe	philippe.steib@sncf.fr

**Rappel d'importance : le délégué de commission est votre défenseur, il n'est pas votre notateur, il vous appartient de lui fournir tous les éléments utiles à votre défense : poste tenu, dernier EIA... à l'appui de l'éventuel courrier de réclamation que vous lui aurez adressé directement.**

**N'oubliez pas de transmettre une copie de cette réclamation à Madame Katia NOWACZYK, présidente de la Commission de notations 333 MI, par le biais de la voie hiérarchique.**

**Seules les réclamations parvenues dans les délais et adressées aux délégués de commission seront prises en considération et défendues en commission.**

### Nombre de positions attribuées :

	Prio	Choix	Contingent supplémentaire		Prio	Choix	Contingent supplémentaire
C6 21 vers 22	9	27	<b>Niveau 1 C6 : 4</b>	C7 26 vers 27	8	22	<b>Niveau 1 C7 : 4</b>
C6 22 vers 23	11	33		C7 27 vers 28	9	24	
C6 24 vers 25	11	31	<b>Niveau 2 C6 : 5</b>	C7 29 vers 30	5	14	<b>Niveau 2 C7 : 2</b>
C6 25 vers 26	8	21		C7 30 vers 31	2	6	
C6 26 vers 27	4	11		C8 30 vers 31	5	14	<b>Niveau 1 C8 : 3</b>
C6 27 vers 28	2	5		C8 31 vers 32	4	11	
				C8 33 vers 34	2	6	<b>Niveau 2 C8 : 1</b>
				C8 34 vers 35	1	1	

### Nombre de niveaux attribués :

C6 N2	44	C7 N2	29	C8 N2	15	C8 N3	2
-------	----	-------	----	-------	----	-------	---

### Nombre d'agents accédant à la classe supérieure :

C5 vers C6	66	C6 vers C7	43	C7 vers C8	28
------------	----	------------	----	------------	----